

procurer à l'enfance le bienfait d'une éducation vraiment chrétienne, vous éprouvez souvent le sentiment de compassion qu'éprouvait le Divin Maître lorsqu'il contemplait "ces peuples accablés de maux et couchés comme des brebis qui n'ont point de pasteur," et comme Lui vous vous écriez : "La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers."

Nous partageons, Monseigneur, ces donloureuses anxiétés et notre désir bien sincère est de les adoucir en travaillant, chacun dans la mesure de nos ressources, à favoriser les vocations sacerdotales et religieuses. Les précieux contingents qui nous viennent d'Europe et des autres diocèses du Canada sont insuffisants pour la moisson. A présent que *notre jeune pays* compte un nombre considérable de bonnes familles chrétiennes, pourquoi notre zèle ne réaliseraît-il pas ici ce que le zèle sacerdotal a accompli ailleurs ? v. g. dans notre pays natal où nos collèges et nos couvents ont procuré à l'Eglise tant de vocations sacerdotales et religieuses ? Sans ces collèges, à quel chiffre se réduirait le nombre des prêtres qui vous entourent maintenant ? Même ce n'est pas témérité, n'est-ce pas, Monseigneur ? d'affirmer que nous n'aurions pas le bonheur de voir en votre main le sceptre de l'autorité, sans l'existence du collège de Montréal où des maîtres vénérés vous ont enseigné à "rechercher la sagesse dès votre jeune âge," et sans l'existence du couvent où des épouses du Christ ont appris à votre vénérée mère l'art de cultiver les vertus qui font les princes de l'Eglise.

Pareillement, sans l'existence d'autres collèges dont je m'abstiens de mentionner les noms, nous n'aurions pas le plaisir de voir à vos côtés notre vénérable Protonotaire Apostolique, Mgr Ritchot, dont le nom seul fait courir un frisson d'orgueil dans l'âme de ses confrères, ainsi que notre bon, hospitalier et vénéré Grand-Vicaire et tant d'autres dignes prêtres qui se dévouent avec beaucoup de zèle et de talent au salut des âmes et à la défense des droits et des libertés de l'Eglise.